

Une activité accrue et plus inclusive

Le recentrage de l'activité de développement vers l'Afrique a été réaffirmé en 2009. Parallèlement, l'approche inclusive de Handicap International a continué à progresser. Sur tous les continents, les actions qui permettent d'inclure les personnes handicapées ont été renforcées en 2009, notamment dans les domaines de l'éducation, du développement local et de la prévention des risques liés aux catastrophes naturelles.

L'activité de développement s'est encore fortement accrue en 2009, avec plus de 10 % d'augmentation. Malgré les incertitudes de certains financements, les engagements de Handicap International au Burundi, en Éthiopie et à Madagascar ont pu être poursuivis. Les revues de programmes, qui définissent pour chaque pays un cadre opérationnel pour trois ou quatre ans, illustrent bien la volonté de persévérer. La forte instabilité au Soudan n'a pas détourné non plus l'association de ce territoire où il est très difficile d'intervenir. En Afrique de l'Ouest, des actions de réadaptation ont été décidées, et, au Bénin, des études ont été conduites pour démarrer de nouvelles activités en 2010.

■ Les secteurs d'activité

La réadaptation

Qu'il s'agisse d'appareillage ou de techniques de réadaptation, les projets misent sur la formation et l'accompagnement des acteurs locaux : professionnels de santé, agents communautaires et familles. Parmi les innovations en 2009, un programme a été lancé simultanément dans cinq pays (Liberia, Sierra Leone, Somaliland, Cambodge et Népal) afin d'étudier les facteurs de pérennité des services de réadaptation et les caractéristiques susceptibles de favoriser leur appropriation par les autorités locales. En Afrique de l'Ouest, un autre projet régional s'attache, depuis 2009, à inclure la prescription de fauteuils roulants dans la prise en charge globale de la personne handicapée.

Pays : presque tous les pays d'intervention de l'association ont accueilli un projet de réadaptation en 2009.

La santé

Dans les autres champs de la santé, 36 projets ont été conduits dans 21 pays en 2009, visant tout à la fois la prévention, la prise en charge et l'accompagnement des patients. Le sida demeure un fléau mondial, et de nombreux projets ont été menés afin de permettre l'accès aux soins

des personnes qui vivent avec le VIH, notamment celles en situation de handicap. Les maladies invalidantes comme le diabète, la filariose lymphatique et l'ulcère de Buruli ont fait l'objet d'actions spécifiques pour sensibiliser les populations et améliorer la prise en charge, tant sur le plan communautaire que dans les services de santé. En matière de santé mentale, les programmes se sont concentrés sur les populations éprouvées par des conflits. Enfin, trois projets ont été développés autour des violences liées au genre.

Pays : Algérie | Bangladesh | Burkina Faso | Burundi | Cambodge | Éthiopie | Inde | Kenya | Liban | Madagascar | Mali | Mozambique | Nicaragua | Philippines | Rwanda | Sénégal | Somaliland | Tanzanie | Thaïlande | Togo | Vietnam.

L'insertion

Les actions se sont organisées autour de trois grands axes : l'accès à l'éducation, l'insertion sociale et l'insertion économique. En 2009, les équipes de Handicap International qui œuvrent dans le secteur de l'éducation inclusive en Afrique ont développé des activités destinées à insérer les enfants handicapés dans les écoles et à sensibiliser tous les élèves à la différence. Dans le domaine économique, les efforts ont porté sur la prise en compte des personnes handicapées par les organismes de microcrédit ; Handicap International a ainsi lancé une campagne « Microfinance pour tous ». Enfin, en matière d'insertion sociale, l'accompagnement personnalisé est aujourd'hui le fondement de toutes les actions. Un document de capitalisation a permis de rassembler l'expertise de l'association sur ce sujet.

Pays : Afghanistan | Algérie | Bangladesh | Burkina Faso | Burundi | Cambodge | Indonésie | Madagascar | Mali | Maroc | Mozambique | Népal | Niger | Rwanda | Sénégal | Sri Lanka | Tunisie | Vietnam.

L'appui à la société civile

À la fin 2009, 76 pays avaient ratifié la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées. À l'initiative de la section américaine de Handicap Inter-

national, un groupe de suivi a entrepris de recueillir et de faire partager les bonnes pratiques de mise en œuvre de la Convention. L'association a maintenu ses actions de sensibilisation, formation et plaidoyer sur la prise en compte et l'inclusion des personnes en situation de handicap auprès des agences de coopération nationale et des Nations unies. Par ailleurs, le soutien aux organisations de personnes handicapées, notamment au Moyen-Orient, au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, a été intensifié, afin de renforcer leur capacité d'action et d'influence pour une plus grande inclusion.

Pays : Algérie | Bangladesh | Brésil | Burkina Faso | Cambodge | Éthiopie | Europe du Sud-Est | Indonésie | Madagascar | Mali | Maroc | Moyen-Orient | Mozambique | Népal | Nicaragua | Niger | Pakistan | Rwanda | Sénégal | Sierra Leone | Sri Lanka | Togo.

Des thématiques transversales

La prévention des risques liés aux catastrophes naturelles

Lors des catastrophes, les personnes handicapées sont souvent les grands « oubliés » des opérations de secours. Les projets de Handicap International dans six pays (Bangladesh, Inde, Népal, Nicaragua, Ouzbékistan, Pakistan) favorisent la prise en compte du handicap dans les plans de prévention, depuis l'information sur les risques jusqu'à la préparation des programmes d'évacuation et la constitution de kits de première urgence.

L'approche intégrée des conséquences des maladies invalidantes

L'expertise de Handicap International dans le domaine de la prévention des incapacités l'a conduite à proposer, en 2009, un séminaire sur le thème « Conditions d'une prise en charge intégrée des plaies chroniques du pied et du lymphœdème ». Organisé au Kenya, ce séminaire a rassemblé des spécialistes et acteurs de vingt-deux pays qui œuvrent au sein de programmes de lutte contre la filariose lymphatique, l'ulcère de Buruli et le diabète. La réflexion ainsi menée doit déboucher sur la mise en place de projets pilotes en 2010.

Le développement local inclusif

En 2009, 24 projets mis en œuvre dans 18 pays se sont inscrits dans une démarche de développement local inclusif, dont l'objectif est l'amélioration de la prise en compte et de la participation des personnes handicapées comme des organisations qui les représentent. Les actions consistent souvent, dans un premier temps, à apporter une aide (technique, financière et logistique) aux associations pour qu'elles portent plus efficacement la voix des personnes handicapées. Ces associations favorisent ensuite la concertation avec les autorités locales. Les projets appuient également des actions pilotes, par exemple dans le domaine de l'accessibilité.



Burundi

21 000 personnes diabétiques sont les bénéficiaires de notre projet au Burundi, dont l'objectif est de prévenir les complications invalidantes de la maladie et d'améliorer la qualité de vie des patients.

À Dapaong, dans le nord du Togo, le projet d'éducation inclusive concerne **2000** enfants handicapés âgés de 3 à 15 ans.

Népal

Messages sonores pour les non-voyants, affiches colorées pour les sourds... La conception des outils d'alerte, en cas de catastrophe naturelle, se fait en collaboration avec les associations de personnes handicapées.



II Les moments forts en 2009

Prévenir les complications du diabète

Pays : Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Tanzanie).

Nombre de collaborateurs en 2009 :

2 personnels nationaux et 1 expatrié.

Bailleurs : Union européenne, sanofi-aventis.

Insuffisamment pris en compte dans les pays africains, le diabète devrait toucher 24 millions de personnes sur le continent à l'horizon 2030. Sollicitée par des associations de personnes diabétiques, Handicap International a lancé en 2009 un projet régional au Burundi, au Kenya et en Tanzanie. Pour aider à la mise en place de consultations multidisciplinaires au sein des hôpitaux, ses équipes ont participé, au Kenya, à la construction de structures de santé et formé vingt-trois professionnels. Dans les trois pays, Handicap International a aussi apporté son soutien aux associations de malades pour l'organisation d'actions de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, le 14 novembre 2009.

Soigner les enfants handicapés isolés

Pays : Inde.

Nombre de collaborateurs en 2009 :

2 personnels nationaux et 2 expatriés.

Bailleur : ECHO.

Au Jammu-et-Cachemire, un État du nord de l'Inde marqué par des tensions politiques depuis près de soixante ans, la santé des personnes handicapées n'est pas considérée comme prioritaire. Pourtant, les besoins sont immenses, en particulier ceux des enfants qui vivent dans les zones reculées de cette région montagneuse. Handicap International a choisi d'apporter son soutien à une ONG locale, Hope Disability Centre, présente sur le terrain depuis dix ans. Premier chantier lancé à l'automne 2009, l'extension des locaux de cette association à Ganderbal a permis de réaménager les salles de kinésithérapie et d'ergothérapie, mais aussi d'installer un atelier de fabrication de prothèses et d'orthèses. Quinze agents communautaires ont par ailleurs été recrutés puis formés pour identifier les enfants et adolescents handicapés dans les villages et leur proposer des soins adaptés.

Rendre les villes plus accessibles

Pays : Madagascar.

Nombre de collaborateurs en 2009 : 14 personnels nationaux.

Bailleurs : ambassade de France, Union européenne.

L'insertion des personnes handicapées est un enjeu qui concerne toute la communauté. C'est à partir de ce postulat que le projet de Handicap International à Madagascar a développé des activités à la fois de sensibilisation, d'insertion et d'accessibilité dans quatre localités de l'île (Diégo-Suarez, Majunga, Tamatave et Tuléar). En 2009, l'association a

rétrocédé aux autorités communales la gestion des bureaux d'accompagnement social mis en place dans chacune des villes. Ses actions de soutien aux activités génératrices de revenu des personnes handicapées, en revanche, se sont poursuivies. Enfin, dans les quatre localités, Handicap International a encouragé l'adoption de « chartes de la ville accessible ».

Pérenniser les services de réadaptation

Pays : Liberia et Sierra Leone.

Nombre de collaborateurs en 2009 :

6 personnels nationaux et 2 expatriés.

Bailleurs : MAEE France, Union européenne (pour la Sierra Leone).

Créés dans un contexte d'urgence lors des conflits qui ont ravagé le Liberia et la Sierra Leone, les centres de réadaptation ont été administrés jusqu'ici par Handicap International. L'objectif est aujourd'hui d'en confier progressivement la gestion aux pouvoirs publics, tout en assurant la pérennité des services. En 2009, le personnel du centre de Monrovia, au Liberia, a été intégré dans la fonction publique, et en Sierra Leone le processus est en cours. Handicap International continue d'apporter son appui pour la formation des professionnels et l'organisation des services.

Prévenir les risques liés aux catastrophes naturelles

Pays : Népal.

Nombre de collaborateurs en 2009 :

5 personnels nationaux et 2 expatriés.

Bailleur : ECHO.

Tremblement de terre, glissement de terrain, crue des fleuves... Autant de menaces qui pèsent sur le Népal. Le projet démarré en 2008 et achevé en 2009 a permis de faire progresser la prise en compte du handicap dans les programmes de prévention des risques liés aux catastrophes naturelles. Au total, 27 organisations locales ou internationales et plus de 8 500 personnes ont été sensibilisées. Une plateforme collaborative qui réunit personnes handicapées, acteurs des services de secours et représentants des pouvoirs publics a été créée, afin que les plans de préparation (des systèmes d'alerte aux opérations d'évacuation) n'omettent aucune situation de handicap, que celui-ci soit visuel, auditif, mental ou moteur.

Retisser le lien social

Pays : Rwanda.

Nombre de collaborateurs en 2009 : 7 personnels nationaux.

Bailleurs : Agence française de développement, fondation Accentus.

Quinze ans après le génocide de 1994, on estime à 54 % la part de la population rwandaise qui souffre de dépression et de traumatisme. Pour venir en aide aux adolescents et

jeunes adultes durablement marqués par les événements qu'ils ont vécus dans leur enfance, Handicap International a choisi une approche communautaire : le projet s'appuie sur un réseau de personnes ressources (enseignants, agents communautaires, élus, chefs de famille) qui favorisent la mise en place de mécanismes de solidarité. Groupes de parole, ateliers danse ou théâtre... Autant d'activités collectives qui permettent de tisser du lien social et d'améliorer la santé mentale individuelle. Le projet, qui devait s'achever fin 2009, a été reconduit pour les trois prochaines années.

Identifier les enfants handicapés non scolarisés

Pays : Togo.

Nombre de collaborateurs en 2009 : 2 personnels nationaux et 2 expatriés (dont 1 cofinancé avec l'AFVP).

Baillleur : Union européenne.

Le Togo figurait parmi les États africains les plus avancés en matière d'éducation. Mais la crise économique et les troubles sociopolitiques qui ont régulièrement agité le pays entre la fin des années 1980 et l'année 2007 ont perturbé de manière durable le fonctionnement des écoles. En partenariat avec la Fédération togolaise des associations de personnes handicapées (Fetaph), Handicap International a lancé en 2009 un projet à Dapaong, dans la région des Savanes, située au nord du pays. Objectif : identifier les enfants handicapés, qui sont souvent cachés par leur famille et non scolarisés. Diffusion d'affiches et de tracts, émissions de radio, formation des enseignants... Toute une série d'actions de sensibilisation ont également été menées. À la fin 2009, 33 écoles avaient engagé un travail de mise en accessibilité de leurs locaux.

Donner confiance aux parents d'enfants handicapés

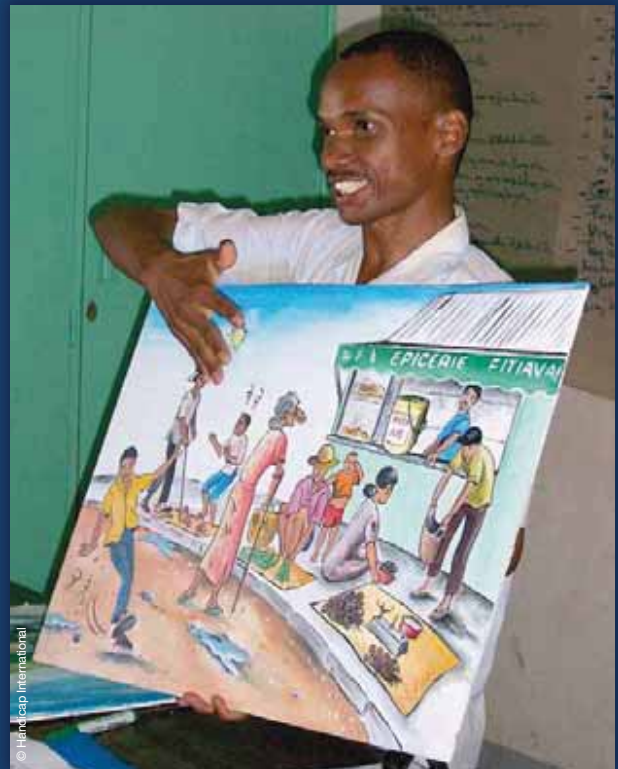
Pays : Vietnam.

Nombre de collaborateurs en 2009 :

3 personnels nationaux et 1 expatrié.

Baillleurs : Agence française de développement, Union européenne, Koogo (association flamande de parents d'élèves).

Dans la région de Bac Kan, au nord du Vietnam, ce projet monté conjointement avec l'ONG Save the Children Suède a recensé 227 enfants handicapés et 400 jeunes défavorisés (issus de familles pauvres et de minorités ethniques), tous exclus du système scolaire. À côté de l'appui aux autorités locales pour la mise en œuvre d'un plan d'éducation inclusive et de formation des enseignants, le projet a conduit à la création de clubs qui permettent aux parents d'être davantage associés à la vie des écoles.



Madagascar

Sessions de formation, débats à la radio, groupes de travail dans chaque commune... Sous des formes différentes, la sensibilisation a permis de rendre davantage visibles les personnes handicapées et de favoriser les projets de mise en accessibilité.

2200 enfants et adolescents handicapés, c'est le nombre de bénéficiaires du projet de réadaptation au Jammu-et-Cachemire, en Inde.

Rwanda

Accompagner, par une approche collective, le traumatisme individuel des jeunes Rwandais qui ont vécu le génocide de 1994 : ce parti pris du projet Santé mentale a prouvé sa pertinence.



Des avancées vers une planète sans mines ni BASM

En 2009, le grand public a continué de se mobiliser contre les bombes à sous-munitions (BASM), et la communauté mondiale a progressé dans sa prise de conscience pour l'interdiction de ce type d'armes. Handicap International a intensifié son action destinée à favoriser l'entrée en vigueur du traité d'Oslo. Les interventions en faveur des victimes de mines et de BASM se sont poursuivies, et des avancées majeures sont attendues du côté de la dépollution des terres.

Handicap International a poursuivi son travail d'influence et de témoignage pour que les gouvernements et l'opinion publique prennent la mesure de l'urgence de mettre un terme au scandale des mines et des BASM. La perspective de l'entrée en vigueur du traité d'Oslo signé fin 2008 s'est précisée de mois en mois, bien que l'année 2009 n'ait pas connu d'événement retentissant en la matière. L'espoir sur le terrain, pour les populations, est venu d'une démarche novatrice qui permet une remise à disposition plus rapide des terres suspectées d'être polluées par des mines ou des BASM. La possibilité d'un recul significatif, à l'échelle de la planète, du nombre et de la surface des zones enregistrées comme dangereuses a relancé l'intérêt des bailleurs internationaux. Ces véritables entraves au développement devraient ainsi disparaître plus vite que prévu. Handicap International se réjouit de cette avancée, à laquelle l'association a largement contribué en tant qu'opérateur de terrain aussi bien qu'en assurant la présidence du Survey Action Center, organisation à la pointe de la méthodologie.

II Les secteurs d'activité

La gestion des risques

Un travail approfondi de formalisation a été réalisé en 2009, afin d'intégrer les différents types d'intervention de Handicap International dans un concept global de gestion des risques, qui se décline en trois domaines.

– L'évaluation : la méthode CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques) est devenue une spécialité des actions de l'association sur le terrain. Il s'agit de comprendre et d'analyser la façon dont les populations gèrent les risques qu'elles prennent face aux dangers des mines et des BASM, puis d'éva-

luer les améliorations à apporter en termes d'éducation, de facilitation et de déminage.

– L'éducation aux dangers des mines et BASM : elle peut se faire en urgence, à la suite d'une crise particulière, ou de façon plus durable dans des zones polluées à cause d'un conflit.

– La facilitation-coordination : elle consiste à agir dans les villages ou quartiers pour préparer l'arrivée des démineurs, en expliquant leur rôle et leur pouvoir d'interdire l'accès à certaines zones dangereuses. Cette méthode permet de limiter les incompréhensions et heurts éventuels avec la population. Le travail auprès des communautés permet aussi de s'intéresser à l'histoire des lieux et de leur occupation, ce qui se révèle très utile au moment de la remise à disposition des terres.

Pays : Afghanistan | Algérie | Mozambique | Sénégal | Somalie | Somaliland | Soudan | Thaïlande.

La remise à disposition des terres

La problématique du déminage a connu en 2009 un profond changement d'approche. De nouvelles normes internationales, inspirées de la réflexion et de la pratique de l'ensemble des acteurs, permettent désormais aux autorités locales de confirmer une situation de risque quasi nul sur une zone enregistrée comme suspecte dans la base de données des Nations unies. À l'issue d'une enquête approfondie (analyse, observation, étude des archives) qui implique toutes les parties concernées (propriétaires, représentants des institutions locales, opérateurs, membres de la communauté), de larges zones peuvent ainsi être remises aux populations sans faire appel aux coûteuses techniques de déminage.

Cette approche qui permet de réserver le déminage aux terres effectivement polluées est un progrès considérable.

Elle est toutefois délicate dans sa mise en œuvre et soulève de complexes questions de responsabilité, car le risque zéro n'existe pas. Les acteurs devront donc maintenir une qualité d'enquête irréprochable, afin que ces nouvelles normes ne conduisent pas à sous-évaluer des risques bien réels pour les populations.

Pays : Bosnie-Herzégovine | Liban | Mozambique | Sénégal.

Le plaidoyer contre les mines et BASM

Après la signature à Oslo, en décembre 2008, du Traité d'interdiction des BASM, les efforts de Handicap International ont porté sur l'universalisation de ce texte. Au 31 décembre 2009, le traité était signé par 104 États. Pour sa part, la France a délivré les documents de ratification à la veille des Pyramides de chaussures, organisées par Handicap International dans trente-deux villes françaises le 26 septembre 2009.

En décembre, le sommet « Pour un monde sans mines » a réuni à Carthagène (Colombie) les pays signataires du traité d'Ottawa, afin de tirer le bilan des cinq dernières années de l'application de ce texte entré en vigueur en mars 1999. À l'occasion du sommet, quatre pays ont déclaré être « libres de mines » : l'Albanie, la Grèce, le Rwanda et la Zambie. Cependant, dix-neuf États qui auraient dû achever le déminage de leurs terres polluées ont demandé une extension du délai pour y parvenir, un chiffre illustrant l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir.

L'assistance aux victimes

Pour Handicap International, l'assistance aux victimes de mines et d'engins explosifs de guerre ne peut se limiter aux seuls services d'appareillage et de réadaptation : elle doit aussi permettre le retour à une vie familiale, ainsi que l'insertion scolaire et socioéconomique. C'est le message qui a été porté avec force lors du sommet de Carthagène, en décembre 2009. L'association a par ailleurs produit un guide de recommandations pour la mise en place de programmes nationaux d'assistance aux victimes, qui insiste sur l'adaptation des services existants et sur l'implication des survivants et des personnes handicapées. Sur le plan opérationnel, Handicap International a apporté son appui aux gouvernements algérien et népalais pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un tel programme d'assistance.

Pays : Afghanistan | Albanie | Algérie | Bosnie-Herzégovine | Cambodge | Éthiopie | Irak | Jordanie | Mozambique | Népal | Nicaragua | Sénégal | Serbie | Soudan | Sri Lanka | Thaïlande.



Sommet de Carthagène

Plus d'un millier de représentants de plus de 130 pays ont dressé le bilan des cinq dernières années de l'application des dispositions du Traité d'interdiction des mines antipersonnel, et adopté un nouveau plan d'action pour les cinq années à venir.

Au Sud-Soudan, près de **200** personnes handicapées ont bénéficié d'actions de réadaptation, **560** blessés ont reçu des soins, et plus de **1 500** familles ont été sensibilisées aux causes du handicap.

Sénégal

Au-delà des 6 200 habitants des villages débarrassés des mines qui polluaient leur sol, les opérations de déminage humanitaire ont aussi profité à près de 1000 familles déplacées, soit plus de 10 500 personnes qui peuvent aujourd'hui envisager un retour sur leurs terres d'origine.



Les moments forts en 2009

Former à l'éducation aux risques

Pays : Algérie.

Nombre de collaborateurs en 2009 : 2 personnels nationaux.

Bailleurs : PNUD, MAEE France.

Héritage de la guerre d'indépendance, près de 3 millions de mines antipersonnel polluent toujours le territoire algérien, entravant l'activité des populations nomades et agropastorales, ainsi que le développement socioéconomique. Le projet d'éducation aux risques a commencé en mars 2009 par la formation et la mise en réseau de huit associations de victimes de mines et de personnes handicapées. Affiches, dépliants, boîte à images, CD-ROM, cahiers d'écolier : divers outils de sensibilisation ont été élaborés en versions arabe et française. Pour faciliter l'assistance aux victimes, un répertoire des services disponibles a été créé.

Réinsérer les victimes de mines et leur famille

Pays : Cambodge.

Nombre de collaborateurs en 2009 : 8 personnels nationaux.

Bailleur : Union européenne.

Dans l'ouest du Cambodge, la région de Battambang est infestée de mines, et la malnutrition affecte la population rurale au moins cinq mois dans l'année. Démarrée en 2008, l'action menée en partenariat avec une association locale facilite la création d'activités économiques par les victimes de mines, leur famille et, plus largement, les personnes handicapées, souvent sans emploi. À la fin 2009, près de 500 personnes ont ainsi été accompagnées dans la mise en œuvre de leur projet, depuis l'étude de marché jusqu'au financement, en passant par la formation professionnelle. Selon une enquête réalisée auprès de 207 d'entre elles, 86 % ont pu augmenter leur revenu et 95 % ont amélioré leur situation en matière de sécurité alimentaire.

Sécuriser le terrain avant la reconstruction

Pays : Liban.

Nombre de collaborateurs en 2009 :

44 personnels nationaux et 4 expatriés.

Bailleurs : UNRWA et Norwegian Refugee Council (NRC).

Bombes, grenades, obus de mortier, munitions, mines, pièges explosifs... En 2009, dans le nord du Liban, près de 12 000 engins non explosés ont été retirés des gravats du camp palestinien de Nahr el-Bared, détruit lors de bombardements. Les opérations de dépollution avaient été lancées par Handicap International en 2008, sous l'égide de l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient). Ralenties par la découverte des vestiges d'une cité romaine, elles ont cependant pu être quasiment achevées à la fin de l'année 2009. L'association a aussi mené des actions de

sensibilisation aux dangers des mines et BASM à l'intention de toutes les personnes qui travaillent sur le site. Elle est enfin intervenue dans une zone adjacente du camp, à la demande de l'ONG norvégienne NRC, pour assurer le déminage d'un terrain qui accueillera des réfugiés palestiniens.

Dépolluer les zones d'intérêt socioéconomique

Pays : Sénégal.

Nombre de collaborateurs en 2009 :

35 personnels nationaux et 3 expatriés.

Bailleurs : ambassade de France, Coopération allemande (GTZ), ambassade de Grande-Bretagne, département d'État américain (PMWRA), Unicef (pour l'éducation aux risques des mines).

Seul opérateur de déminage humanitaire dans la région de la Casamance depuis 2008, Handicap International a formé une deuxième équipe de démineurs en 2009. Au total, quinze zones, soit 50 000 mètres carrés, qui présentaient un intérêt socioéconomique pour la population (piste d'accès à un village, école, vergers et plantations) ont pu être dépolluées, et une centaine de mines antipersonnel détruites. En partenariat avec l'Association sénégalaise des victimes de mines, un programme d'éducation aux risques financé par l'Unicef a également été relancé dans les écoles. Douze séances de sensibilisation ont été organisées en décembre pour près de 800 enfants, qui ont pu relayer les messages de prévention auprès de leur famille.

Identifier les causes de la violence armée

Pays : Sierra Leone et Liberia.

États voisins, la Sierra Leone et le Liberia ont connu des années de guerres civiles auxquelles ont notamment pris part des enfants-soldats. Malgré les programmes de démobilisation et de désarmement conduits dans ces deux pays, quantité d'armes légères restent en circulation. L'étude menée par Handicap International à l'automne 2009 a permis de mettre en évidence les principales causes de violence : le chômage, qui pousse des groupes de jeunes à lancer des attaques à main armée, et le retour des populations déplacées, qui génère des conflits pour les terres agricoles. À la suite de cette enquête, un projet pourrait voir le jour dans la région de la rivière Mano, à la frontière des deux pays : la création d'activités économiques et de formations permettrait d'aider une génération marquée par le souvenir d'une violence extrême.

Apporter des soins aux victimes de violences

Pays : Soudan.

Nombre de collaborateurs en 2009 :

27 personnels nationaux et 6 expatriés.

Bailleur : ECHO.

Quatre ans après l'accord de paix signé en 2005, la menace de violences continue de peser sur la population du Sud-

Soudan. En 2009, plus de 2 500 personnes ont été tuées, et 350 000 ont été contraintes de fuir leurs terres. Dans ce contexte de crise, Handicap International a poursuivi ses actions d'assistance aux victimes de violences dans la province de Jonglei. Une équipe mobile a été constituée pour apporter des services de réadaptation aux personnes handicapées ou blessées dans les zones rurales reculées. Pendant ses tournées, l'équipe mène aussi des actions de sensibilisation aux accidents par mines et armes légères, causes de handicap, auprès des communautés. À l'hôpital régional de Bor, le personnel de santé a reçu une formation sur la prévention des complications invalidantes des blessures.

Porter la voix des victimes

Pays : Thaïlande et Colombie.

Bailleurs : MAEE France (convention-programme Assistance aux victimes), MAE Norvège, Union européenne (projet Éducation au développement).

En amont du sommet de Carthagène « Pour un monde sans mines » s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) la conférence régionale d'Asie du Sud-Est, du 1^{er} au 3 avril 2009, pour sensibiliser la société civile, les représentants des gouvernements ainsi que les bailleurs à une meilleure prise en charge des victimes au sein des politiques publiques nationales. Cette question s'est ensuite trouvée au cœur des discussions à Carthagène, en Colombie, pays qui détient le triste record du nombre de nouvelles victimes d'accidents par mines. La large participation au sommet – près de 1 000 personnes venues de 130 pays – a témoigné de la poursuite de l'implication de la communauté internationale dans la lutte contre ce fléau, avec, pour la première fois, la présence remarquée d'une délégation des États-Unis en tant qu'observateur. En dépit de l'espoir naissant d'une signature américaine concernant le traité d'Ottawa, le faible engagement des États pour financer les actions de déminage et d'assistance aux victimes a été constaté. Interpellée par Handicap International, la France pourrait infléchir sa position, avec la promesse d'une contribution en hausse.



Cambodge

Cette femme a sauté sur une mine alors qu'elle allait chercher du bois. L'activité de vannerie qu'elle a lancée avec l'appui de Handicap International lui a permis d'acheter une vache et d'augmenter ainsi le revenu de sa famille.

Plus de **50 000** signatures ont été recueillies et **50** tonnes de chaussures collectées à l'occasion de la 15^e édition des Pyramides de chaussures, le 26 septembre 2009. Autant de signes de protestation contre les mines et BASM, mais aussi de solidarité avec les victimes de ces armes.

Liban

Dans le camp de Nahr el-Bared, les démineurs ont procédé par inspection visuelle pour repérer les restes d'engins explosifs. 500 000 m³ de gravats ont ainsi été passés au crible.



Rapport financier 2009



Le mot du trésorier

2009, une année de rééquilibrage

Grâce aux efforts déployés par tous les collaborateurs de Handicap International et à la constance du soutien manifesté par nos donateurs, l'année 2009 a été marquée par le rééquilibrage de la situation financière de l'association. Cette évolution favorable, qui se traduit par un résultat positif de 2,7 M€, a également permis de préserver le volume de nos activités sur le terrain, ce qui avait été posé comme une priorité.

Rappelons que le budget de 2009 a été construit dans le contexte de la crise financière internationale qui a débuté en 2008. La sévérité des conséquences économiques nous faisant craindre une année particulièrement difficile, la réflexion structurelle engagée en 2008 a été mise en œuvre, pour l'essentiel, au premier semestre de 2009. La recherche systématique d'économies a permis de diminuer les coûts tout en préservant la mission sociale. Les programmes ont contribué au rééquilibrage grâce à un effort soutenu auprès des bailleurs, afin d'obtenir une meilleure couverture financière de nos activités par des fonds institutionnels. Cette approche responsable a porté ses fruits, permettant même d'augmenter sensiblement le volume des projets de développement, avec un besoin en fonds d'origine privée moins élevé que prévu. Au début de l'année 2009, la principale inconnue résidait dans le comportement des donateurs face à un environnement économique défavorable. Leur fidélité aux actions de Handicap International s'est néanmoins affirmée au-delà de nos attentes, avec une progression très nette en toute fin d'année. À noter également que le résultat positif traduit une diminution de notre effort habituel pour recruter de nouveaux donateurs. Bien entendu, en 2010, il nous faudra renforcer notre activité de prospection sur l'ensemble du réseau fédéral pour ne pas risquer un déclin du fichier de donateurs.

Nous devons également rester très vigilants, car l'incertitude économique demeure la règle aux échelles européenne et internationale. Les données imprévisibles de la spéculation sur les monnaies, notamment, peuvent créer de grandes difficultés à une association comme la nôtre, qui œuvre essentiellement sur le plan mondial. Prudence, donc, pour sécuriser les ressources nécessaires en 2010 ; mais pas de pause dans l'action, car les besoins sont immenses.

Le résultat positif de l'année 2009 vient conforter la sécurité financière de l'association et améliorer sa capacité d'investissement. Cette situation nous permet d'aborder sereinement la création de la Fédération Handicap International, étape importante dans l'histoire de notre mouvement.

Olivier Scalbert, trésorier.

■ Les éléments significatifs en 2009

Un résultat positif de 2,7 M€

Le contexte économique défavorable sur le plan mondial, couplé à un déficit important en 2008, a conduit Handicap International à réaliser une restructuration significative au premier semestre de 2009, dans l'objectif de réduire les coûts de fonctionnement. Des réductions de dépenses ont été effectuées dans les activités de communication et de collecte des dons, ce qui a permis des économies substantielles. Grâce au résultat positif de l'année 2009, l'association est en meilleure posture pour faire face aux incertitudes de la crise économique qui se poursuit en 2010.

Une augmentation des ressources issues de la collecte

Malgré un moindre investissement, la collecte a produit des rentrées équivalentes à celles de l'année 2008, dégageant ainsi une marge supplémentaire de 2 M€. La fidélité des donateurs explique largement cette performance, dans la mesure où la prospection de nouveaux donateurs a été sérieusement ralentie en 2009.

Davantage d'actions sur le terrain

En 2009, les objectifs de couverture financière des activités des programmes par les bailleurs institutionnels ont été tenus, tout en respectant l'objectif de préserver la mission sociale de l'association dans un contexte difficile. Le volume d'activité des programmes à l'étranger a même progressé de 2 M€ par rapport à l'année 2008, passant de 42,4 M€ à 44,4 M€, avec une augmentation notable des actions de développement.

II La transparence financière

Handicap International a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de ses propres vérifications internes, l'association se soumet à différentes catégories de contrôles.

Le commissaire aux comptes

Les comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2009, ont été contrôlés et certifiés par le commissaire aux comptes de l'association, le cabinet Ernst & Young Audit. Ils ont été établis selon les principes et méthodes comptables admis en France, en conformité avec le plan comptable appliqué aux associations et aux fondations, mais également en accord avec la nouvelle réglementation relative au compte d'emploi des ressources (CER).

Le Comité de la charte

Depuis 1998, Handicap International est membre du Comité de la charte de déontologie, organisme de contrôle et d'agrément. L'association se soumet ainsi volontairement au contrôle des principes de bonne gouvernance, de gestion rigoureuse, du caractère irréprochable de ses actions de communication et de collecte, comme de sa transparence financière à l'égard des donateurs. Le logo « Don en confiance » qui figure sur les principaux supports de communication de l'association informe les donateurs du respect de ces principes et de l'agrément du Comité.

La Cour des comptes

Cette juridiction administrative peut contrôler Handicap International à tout moment, dans la mesure où l'association, reconnue d'utilité publique par l'État, sollicite la générosité du public et émet des reçus fiscaux. La Cour des comptes effectue également des contrôles ponctuels sur l'utilisation des fonds collectés.

Intégration du CER dans les comptes annuels

L'arrêté du 11 décembre 2008 a fixé la nouvelle réglementation comptable applicable à l'établissement du CER à compter de l'exercice 2009. Ainsi, les comptes combinés de 2009 sont établis en conformité avec cette réglementation. À des fins de comparaison, les comptes de 2008 ont été retraités selon cette nouvelle norme. Ce retraitement a été validé par le commissaire aux comptes de l'association.

À savoir

Sur simple demande au siège de l'association, il est possible de consulter les comptes annuels et leurs annexes, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes. Ces documents sont également disponibles sur le site Internet www.handicap-international.fr

II Méthodologie d'élaboration du CER

- Le montant de chaque rubrique intègre les coûts directs, les rémunérations des salariés chargés de la mise en œuvre de l'activité, ainsi qu'une quote-part des frais généraux au prorata des équivalents temps plein des personnels du siège.
- La masse salariale du personnel expatrié est imputée directement aux missions sociales, sur la base du temps de mission passé sur le terrain.
- Les coûts du pilotage et des services d'appui nécessaires à la mise en œuvre des missions sociales (direction des programmes, référents techniques, logistique et gestion des achats, gestion des personnels, comptabilité et contrôle de gestion) sont classés dans cette rubrique, comme en 2008.
- Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale de l'association et sont classés dans la rubrique correspondante. C'est le cas, notamment, des coûts affectés à la Campagne Internationale pour Interdire les Mines et les BASM, ainsi que de ceux relatifs à la sensibilisation pour l'intégration des personnes en situation de handicap.
- Les coûts relatifs aux frais d'information du grand public, tels que le site Internet, sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».
- Les coûts exceptionnels sont rattachés aux activités correspondantes. Le soutien financier apporté aux autres sections du réseau international est réparti entre les différentes rubriques, selon les types de dépenses financées.
- Les ressources collectées dédiées à une action précise et qui n'ont pas été utilisées dans l'exercice sont indiquées avant la détermination du résultat.
- La part de la contribution des bailleurs institutionnels destinée à financer les frais du siège est imputée sur la rubrique « Frais de fonctionnement ».
- Les dotations aux provisions, ainsi que les reprises, sont indiquées après le total des emplois et des ressources, conformément à la nouvelle réglementation.
- Le total des valorisations des contributions gratuites et des apports des bénévoles dont Handicap International a bénéficié en 2009 est intégré en pied du CER.
- La part des réserves provenant des ressources collectées auprès du public a été déterminée en application des nouvelles directives au 1^{er} janvier 2008.

Bilan au 31 décembre 2009

Des indicateurs de sécurité financière

Pour assurer la sécurité financière de l'association et des actions qu'elle entreprend, Handicap International constitue des réserves en fonds associatifs et en trésorerie, selon des règles strictes :

- les fonds associatifs doivent *a minima* représenter l'équivalent d'un mois et demi de fonctionnement pour l'activité d'urgence et de trois mois pour les autres activités ;
- la trésorerie disponible doit *a minima* couvrir un mois de dépenses.

Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Enfin, elles donnent à Handicap International la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales.

Une sécurité financière renforcée

Au 31 décembre 2009, les fonds associatifs s'établissent à 19,5 M€, contre 17,3 M€ à la fin 2008. L'augmentation de ces fonds, destinés à garantir la sécurité financière de l'association et sa capacité d'intervention, résulte du résultat positif de 2009.

En application des indicateurs de sécurité précités, ces fonds associatifs correspondent à 3 mois de fonctionnement en 2009 (toutes activités confondues) contre 2,6 mois en 2008 (calculé sur le total des emplois, hors fonds dédiés reportés). Couplés à une trésorerie moyenne en augmenta-

tion, ils illustrent le rétablissement de la santé financière de l'association.

Le détail des fonds associatifs

Ils sont composés de :

- **4,7 M€ d'immobilisations nettes**, contre 5,5 M€ en 2008. Il s'agit d'un retour à un niveau normal, après la mise en place du nouveau SIF (système d'information financier) qui a eu un impact important sur le volume des immobilisations en 2008 ;
- **3,1 M€ de besoin en fonds de roulement**, contre 2,4 M€ en 2008. Il s'agit de la trésorerie minimale nécessaire pour faire face aux décalages entre les encaissements de créances et les décaissements de dettes ;
- **11,7 M€ de trésorerie disponible**, contre 9,4 M€ en 2008. Cette augmentation est due à l'amélioration de la marge de la collecte de dons.

Les fonds dédiés

Ils s'élèvent à 405 K€ à la fin 2009, contre 568 K€* en 2008. Ces fonds concernent les programmes Cambodge (368 K€) et Philippines (37 K€).

Un solde de fonds dédiés non utilisés pour les activités en Iran, à hauteur de 17 K€, a été réaffecté au programme Moyen-Orient.

* La différence avec les 722 K affichés lors de la publication des comptes 2008 correspond à un mécénat dédié, intégré dans la rubrique « Autres fonds privés » du nouveau CER.

(en milliers d'euros)

ACTIF	2009	2008
Immobilisations incorporelles	1 191	1 251
Immobilisations corporelles	2 869	3 443
Immobilisations financières	675	794
Actif immobilisé	4 736	5 489
Stocks et en-cours	102	189
Avances et acomptes versés	169	
Clients et comptes rattachés	1 542	1 594
Bailleurs des fonds débiteurs	2 979	3 208
Avances missions	3 926	3 824
Autres créances	6 980	5 424
Valeurs mobilières de placement	10 043	8 805
Disponible	1 673	563
Actif circulant	27 414	23 606
Charges constatées d'avance	1 305	1 197
Écart de conversion actif	354	478
Total de l'actif	33 809	30 770

PASSIF (avant répartition)	2009	2008
Fonds associatifs et réserves	14 371	18 099
Résultat de l'exercice	2 664	-3 727
Subventions des programmes	2 504	2 944
Fonds associatifs	19 539	17 316
Provisions pour risques	1 052	909
Provisions pour charges	666	1 079
Provisions pour risques et charges	1 718	1 989
Fonds dédiés sur ressources affectées	405	722
Dettes financières	42	21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 672	2 870
Dettes fiscales et sociales	3 043	2 752
Bailleurs des fonds créditeurs	4 194	3 382
Autres dettes	1 912	1 264
Dettes	11 863	10 289
Produits constatés d'avance	191	214
Écart de conversion passif	92	241
Total du passif	33 809	30 770

Compte de résultat au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)

CHARGES	2009	2008
Achats des matières premières et approvisionnement	3 273,8	3 507,9
Autres achats et charges externes	29 008,0	32 490,6
Impôts, taxes et versements assimilés	1 086,7	1 147,4
Salaires, traitements et charges sociales	27 343,8	27 149,1
Dotations aux amortissements et provisions	1 959,7	2 021,1
Autres charges de gestion	9 375,9	8 481,1
Charges d'exploitation	72 047,8	74 797,1
Intérêts et charges nettes sur cessions des placements	0,0	1 355,1
Différences négatives de change	935,8	482,1
Dotations aux provisions financières	190,3	622,8
Charges financières	1 126,2	2 460,0
Charges exceptionnelles de gestion	723,6	132,1
Charges exceptionnelles en capital	263,0	537,1
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	517,5	1 055,0
Charges exceptionnelles	1 504,1	1 724,1
Total des charges de l'exercice	74 678,1	78 981,2
Engagements à réaliser sur ressources affectées	405,0	721,9
Impôt sur les activités commerciales	246,9	126,3
Total des charges	75 329,9	79 829,4
Résultat de l'exercice	2 664,2	-3 727,1
Valorisations des contributions gratuites	1 404,9	1 570,7
Total général	79 399,0	77 673,0

PRODUITS	2009	2008
Dons, legs et parrainages	35 967,3	35 589,2
Financements organismes internationaux	15 796,8	13 112,2
Financements organismes nationaux	13 447,6	11 157,2
Financements organismes privés	3 928,2	5 245,4
Autres produits de gestion	5 548,7	5 948,2
Produits d'exploitation	74 688,5	71 052,2
Produits des placements	9,7	346,7
Différences positives de change	454,7	302,6
Reprises sur provisions financières	137,9	1 540,5
Produits financiers	602,3	2 189,7
Produits exceptionnels de gestion	72,3	171,4
Produits exceptionnels de capital	1 680,6	1 917,0
Reprises sur provisions exceptionnelles	382,5	299,7
Produits exceptionnels	2 135,4	2 388,1
Total des produits de l'exercice	77 426,2	75 630,0
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	567,9	472,3
Total des produits	77 994,1	76 102,3
Valorisations des contributions gratuites	1 404,9	1 570,7
Total général	79 399,0	77 673,0

Comment lire le compte d'emploi des ressources (CER, page suivante)

Une nouvelle présentation

Les colonnes (1) et (2) affichent, d'une part, les emplois – ou dépenses – engagés dans l'exercice et, d'autre part, les ressources – ou recettes – collectées dans l'exercice. Les colonnes (3) et (4) affichent les ressources provenant de la collecte auprès des donateurs, ainsi que leur utilisation dans l'exercice.

Les missions sociales

La rubrique des « Missions sociales réalisées en France » (5,8 M€) est constituée, pour l'essentiel, des coûts engagés dans la Campagne Internationale pour Interdire les Mines et les BASM, ainsi que de ceux relatifs à la sensibilisation pour l'intégration des personnes en situation de handicap.

La rubrique des « Missions sociales réalisées à l'étranger » (52,7 M€) est constituée des dépenses opérationnelles sur le terrain, auxquelles s'ajoutent les frais engagés au siège pour leur gestion et leur mise en œuvre (pilotage, gestion du personnel des programmes, services supports).

Les frais de recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité du public (9,9 M€) intègrent les frais directs des opérations de collecte de dons (publipostage, Internet, couponing) et ceux relatifs à la gestion

des donateurs et Parrains Solidaires (frais d'encaissement, envoi des reçus fiscaux). Ils incluent également les coûts des activités de ventes solidaires et des produits-partage. Sont aussi intégrés dans cette rubrique les frais de recherche de fonds institutionnels publics et privés (521 K€).

Les frais de fonctionnement

Cette rubrique (5,2 M€) est constituée, d'une part, des frais à caractère général engagés au siège de l'association et, d'autre part, des frais d'information du grand public (hors éducation au développement et mobilisation sur les missions sociales).

Report des ressources collectées auprès du public

Le montant des dons disponibles en début d'exercice (4,02 M€), provenant des collectes antérieures, représentait l'équivalent 1,3 mois du besoin de ressources du public de l'exercice (37,2 M€). Ce différentiel de chiffre illustre la nécessité pour l'association de collecter dans l'année la majeure partie des ressources indispensables à la mise en œuvre de ses activités, en complément des financements institutionnels. À la fin 2009, le montant des dons disponibles, non utilisés au cours de l'exercice, s'élève à 6,08 M€.

Compte d'emploi des ressources 2009

(en milliers d'euros)

EMPLOIS	Emplois de 2009 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2009 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2009 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2009 (4)
1- MISSIONS SOCIALES	58 471,0	24 733,9	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		4 015,2
1.1. Réalisées en France	5 764,4	4 190,1	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	39 080,8	39 080,8
- Actions réalisées directement			1.1. Dons et legs collectés	33 004,2	33 004,2
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels non affectés	25 725,2	
1.2. Réalisées à l'étranger ¹	52 706,6	20 543,7	- Dons manuels affectés	6 273,5	
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités non affectés	813,2	
- Versements à un organisme central ou d'autres organisations			- Legs et autres libéralités affectés	192,3	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	10 449,1	10 156,6	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	6 076,6	6 076,6
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	9 928,1		2- AUTRES FONDS PRIVÉS	5 594,0	
2.2. & 2.3. Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics, et des autres fonds privés	521,0		3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	30 724,8	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 239,8	2 438,4	4- AUTRES PRODUITS	958,8	
I- Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	74 160,0	37 328,9	I- Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	76 358,4	
II- Dotations aux provisions	765,0		II- Reprises des provisions	1 067,8	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées	405,0		III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	567,9	
			IV- Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)		162,9
IV- Excédent de ressources de l'exercice	2 664,2		V- Insuffisance de ressources de l'exercice	0,0	
TOTAL GÉNÉRAL	77 994,1		TOTAL GÉNÉRAL	77 994,1	39 243,8
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		238,1			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-389,8			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		37 177,2	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		-37 177,2
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		6 081,7
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	467,7		Bénévolat	177,4	
Frais de recherche de fonds	898,8		Prestations en nature	1 119,9	
Frais de fonctionnement et autres charges	38,3		Dons en nature	107,6	
Total	1 404,9		Total	1 404,9	

¹ Dont : autres frais et charges exceptionnelles des missions sociales à l'étranger.

Évolution des ressources et des emplois

L'année 2009 se caractérise par un budget des missions sociales à l'étranger en croissance, malgré la diminution du budget global de l'association. Cela témoigne des priorités et des choix définis lors de la construction budgétaire : une baisse des coûts de structure et de recherche de nouveaux donateurs, sans pénaliser le volume des actions.

Le budget des missions sociales en augmentation

Entre 2008 et 2009, le total des emplois est passé de 78,6 M€ à 75,1 M€, en raison, notamment, de la diminution significative (- 2 M€) des dépenses consacrées à la prospection de nouveaux donateurs et aux actions de communication qui s'y rattachent (frais de gestion du fichier). Bien que les emplois des activités aient sensiblement décru (de 73,4 M€ à 71,6 M€), le budget des missions sociales a augmenté de 0,6 M€ (de 57,9 M€ à 58,5 M€).

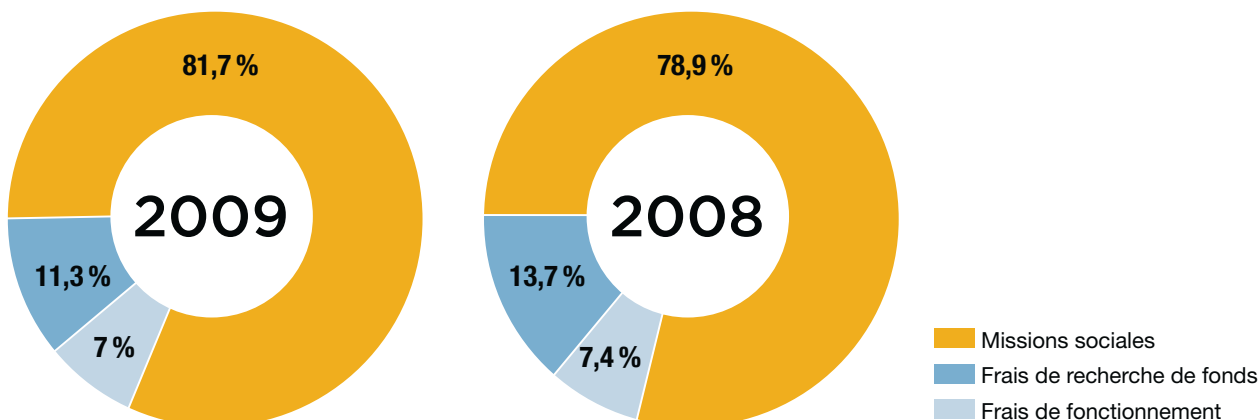
Au sein des missions sociales, les dépenses pour les activités d'éducation au développement – et tout particulièrement la sensibilisation du public aux dangers des mines, en lien avec la Campagne Internationale pour Interdire les Mines – ont été significativement moindres en 2009 (- 1,4 M€). La réduction, au siège, des coûts de pilotage et de gestion des missions à l'étranger a également été notable (- 0,5 M€). Le recentrage sur les pays ayant un indice de développement humain (IDH) parmi les plus faibles s'est traduit par la réduction drastique des activités opérationnelles sur le territoire hexagonal.

(en millions d'euros)

EMPLOIS	2009	2008
Missions sociales	58,5	57,9
Frais de recherche de fonds	8,1	10,1
dont :		
Frais d'appel à la générosité du public	7,6	9,5
Frais de recherche de subventions publiques, privées et autres concours publics	0,5	0,5
Frais de fonctionnement	5,0	5,4
Emplois des activités	71,6	73,4
Coût des activités commerciales	2,5	2,6
Dotations aux provisions (après déduction des provisions ayant en regard des reprises de provisions de même nature)	0,5	1,9
Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant	0,4	0,7
TOTAL DES EMPLOIS, avant contributions gratuites	75,1	78,6

En regard, le volume d'activité des missions sociales à l'étranger a augmenté de 2 M€, principalement au bénéfice des programmes gérés par la Direction de l'action de développement, notamment en Asie, dans les Balkans, ainsi qu'au Moyen-Orient. D'importants transferts d'activité sont à noter : ainsi, le soutien aux partenaires de Handicap International pour le déminage dans les Balkans est devenu une activité de développement. La Direction de l'action contre

Répartition des emplois



les mines a donc vu son budget diminuer, et ce, d'autant plus que l'année 2009 n'a pas connu d'ouverture significative de nouveaux programmes. Quant à la Direction de l'action d'urgence, son budget a légèrement augmenté, en lien avec de nouvelles activités au Pakistan et dans les Territoires palestiniens.

Les programmes ont supporté des charges exceptionnelles de 1,4 M€, dont 0,7 M€ de pertes de change, en raison de l'instabilité du marché, et 0,5 M€ de frais induits par l'arrêt de projets.

Une meilleure couverture financière par les bailleurs

Les financements institutionnels publics et privés ont augmenté globalement de 3,4 M€, soit une croissance plus forte que celle des dépenses, ce qui traduit une meilleure couverture financière des missions. Les efforts fournis en 2009 pour intégrer de nouveaux mécanismes de financement internationaux ont porté leurs fruits : les subventions des Nations unies ont plus que doublé entre 2008 et 2009 (+ 125 %), concernant, pour l'essentiel, le programme de sécurité alimentaire en Haïti (1,2 M€), l'aide humanitaire en République démocratique du Congo (1,03 M€) et le programme de développement au Liban (0,8 M€).

Les cofinancements européens sont globalement en baisse, mais la contribution de l'Office humanitaire de la Commission européenne (ECHO) est restée stable en 2009, à hauteur de 3,5 M€. La diminution des autres fonds privés (- 1,4 M€) s'explique principalement par la baisse des activités de posturgence en Indonésie, au Sri Lanka et au Bangladesh.

Collecte : réduction des coûts et stabilisation des recettes

Les dépenses de collecte ont fortement diminué en 2009, dans l'objectif d'un retour à l'équilibre financier de l'association. Le budget de prospection a été réduit au profit de la réactivation concernant d'anciens donateurs, et la prospection de donateurs réguliers sur la voie publique a été arrêtée à la suite de la baisse du rendement de ce type de collecte en 2008. L'ensemble de ces économies (- 2 M€) se traduit par un taux de couverture amélioré : pour 1 € dépensé, 4,80 € ont été collectés, contre 3,80 € en 2008. La recherche d'une meilleure stabilité des ressources par l'intermédiaire du Parrainage Solidaire et des dons réguliers par prélèvement automatique s'est poursuivie : la part des recettes provenant de ce type d'engagement a représenté 46 % en 2009, contre 44 % en 2008. Quant à la réalisation des legs, elle a significativement augmenté, passant de 0,6 M€ en 2008 à 1,1 M€ en 2009.

Les ressources issues des produits-partage ont également connu une légère hausse en 2009. Les Kit Plio ont rapporté à l'association 1,06 € par unité vendue (contre 1,05 € en 2008), et les Sac à Sapin, 1,73 € (contre 1,72 €), soit une

moyenne de 1,42 € (contre 1,39 €).

Enfin, le total des ressources issues du mécénat d'entreprise a lui aussi augmenté en 2009, et ce, malgré la baisse des taux d'intérêts qui a pénalisé les placements financiers de type « partage », mis en place notamment par le Crédit coopératif (- 50 K€). La crise économique a néanmoins rendu plus difficile en 2009 la recherche de nouveaux partenaires.

Des provisions pour risques

Des provisions ont été constituées dans l'exercice 2009, pour 0,8 M€, dont 0,5 M€ concerne l'activité des programmes. Il s'agit notamment de faire face aux risques liés à de nouvelles taxations sur les terrains, et de se préparer à un contentieux juridique avec la compagnie d'assurances ayant couvert l'accident « mines » survenu en Albanie en 2004.

Enfin, les coûts exceptionnels liés à la mise en œuvre de la restructuration au premier semestre 2009 ont été couverts par des provisions constituées en 2008. De ce fait, ils sont sans impact sur le résultat de l'exercice.

(en millions d'euros)

RESSOURCES	2009	2008
Subventions et autres concours publics	30,7	25,9
Ressources privées collectées	42,2	43,6
Ressources collectées auprès du public	36,6	36,5
Dons, parrainages et legs	33,0	32,8
Dons collectés à l'étranger	2,1	2,0
Marge nette des activités commerciales	1,4	1,6
Autres ressources issues de la générosité publique	0,1	0,1
Autres fonds privés	5,6	7,0
Financements d'origine privée	4,1	5,6
Mécénat d'entreprise	0,9	0,8
Autres produits d'origine privée	0,6	0,7
Autres ressources	1,0	1,5
Sous-total des ressources	73,8	71,0
Coût des activités commerciales	2,5	2,6
Reprises des provisions (après déduction des reprises de provisions ayant en regard des provisions de même nature)	0,8	0,8
Fonds dédiés reportés depuis l'exercice précédent	0,6	0,5
TOTAL DES RESSOURCES, avant contributions gratuites	77,8	74,9

L'argent collecté auprès du public :

un gage d'indépendance et d'efficacité

La nouvelle présentation du compte d'emploi des ressources (CER, p.23) met bien en évidence l'effet levier des fonds issus de la générosité du public sur l'obtention de financements sollicités auprès des bailleurs institutionnels. C'est la combinaison équilibrée de ces deux types de ressources qui permet à Handicap International de financer ses programmes à travers le monde, de préserver son indépendance et de pérenniser son action.

Ces deux sources sont en effet interdépendantes, car, habituellement, les bailleurs n'accordent des financements qu'aux associations qui démontrent leur capacité à cofinancer une partie significative des projets concernés. La solidité financière est donc un gage de crédibilité, de sérieux et de viabilité. Les fonds associatifs de Handicap Interna-

tional se montent, fin 2009, à 19,5 M€, dont 6,08 M€ de sommes collectées non encore utilisées. Outre la nécessaire crédibilité, ils constituent une sécurité pour faire face aux variations de ressources, comme en 2008, et préserver ainsi les missions sociales. Ils permettent enfin d'avancer aux programmes sur le terrain la trésorerie indispensable à la mise en œuvre des actions, en attendant les versements des bailleurs.

Pour chaque euro de don dépensé dans les missions sociales, 1,40€ est obtenu auprès des bailleurs institutionnels. À travers la collecte de fonds, l'association multiplie de façon spectaculaire sa capacité à agir sur le terrain : pour 1€ dépensé initialement dans la collecte, 5,60€ sont finalement utilisés au service de ses missions sociales.

(en milliers d'euros)

EMPLOIS	Emploi des ressources collectées auprès du public	Emploi des autres ressources	TOTAL 2009
Missions sociales	24 733,9	33 737,1	58 471,0
Frais de recherche de fonds	10 156,6	292,5	10 449,1
Frais de fonctionnement	2 438,4	2 801,4	5 239,8
Total des emplois de l'exercice	37 328,9	36 831,1	74 160,0
Dotations aux provisions		765,0	765,0
Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant		405,0	405,0
Total des emplois	37 328,9	38 001,1	75 329,9
Immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public	238,1		
Neutralisation des dotations aux amortissements financées par les ressources collectées auprès du public	-389,8		
Total des emplois financés par les ressources de la générosité publique	37 177,2		

(en milliers d'euros)

RESSOURCES	Total des ressources 2009	Suivi des ressources collectées auprès du public
Part des ressources collectées auprès du public, dans les fonds associatifs, en début d'exercice		4 015,2
Ressources collectées auprès du public	39 080,8	39 080,8
Entreprises et autres ressources privées	5 594,0	
Total des ressources privées	44 674,9	
Ressources publiques	30 724,8	
Autres produits	958,8	
Total des ressources de l'exercice	76 358,4	
Reprises des provisions	1 067,8	
Fonds reportés depuis l'exercice précédent	567,9	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		162,9
Total des ressources	77 994,1	43 258,9
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		-37 177,2
Part des ressources collectées auprès du public, dans les fonds associatifs, en fin d'exercice		6 081,7

Missions sociales et ressources affectées

Les programmes menés à l'étranger sont pilotés, au siège de Handicap International, par trois directions opérationnelles : la Direction de l'action d'urgence (DAU), la Direction de l'action de développement (DAD) et la Direction de l'action contre les mines (DAM). L'association conduit également depuis le siège des programmes d'intérêt général comme la sensibilisation aux droits des personnes handicapées ou la Campagne Internationale pour Interdire les Mines et les BASM.

La Direction de l'action d'urgence **Une intervention plus rapide grâce à une prise de risques contrôlée**

Le budget de la Direction de l'action d'urgence s'élève en 2009 à 6,4 M€ (contre 5,6 M€ en 2008), une augmentation qui s'explique par une série d'événements graves, nécessitant une intervention de Handicap International, dans les Territoires palestiniens, au Pakistan, aux Philippines et en Indonésie (lire p. 8 et 9).

L'approche large de la réponse dans l'urgence, spécifique de l'association, a prévalu. Elle consiste en une prise en compte immédiate des personnes vulnérables, en replaçant en leur sein les personnes en situation de handicap. Dans chaque contexte, de la mise en place de « relais handicap et vulnérabilité » à la reconstruction d'habitats, les types d'activités correspondant aux besoins des populations bénéficiaires ont été déployés (lire p. 6 et 7).

L'effort a aussi porté sur l'optimisation des capacités d'intervention, par le raccourcissement notable du délai de réaction. L'association a ainsi accepté de prendre des risques financiers pour le démarrage des activités, en puisant dans ses fonds propres sans attendre la confirmation des accords de financement sollicités. Cette stratégie a permis non seulement de répondre encore plus vite aux besoins des personnes sinistrées, réfugiées ou déplacées, mais également d'atteindre un taux de financement par les bailleurs institutionnels de 82,2 %, en coûts complets.

La Direction de l'action de développement **Réorganisation en faveur des pays les plus pauvres**

Le budget de la Direction de l'action de développement s'élève en 2009 à 46 M€ (contre 44,4 M€ en 2008). Trois zones géographiques ont plus particulièrement bénéficié de cette augmentation du volume d'activité :

- l'Asie du Sud, dont le Pakistan (+ 0,5 M€) et l'Inde (+ 0,4 M€), où ont démarré des actions en réponse aux inondations du Bihar et dans la zone de conflit du Cachemire ;
- l'Afrique de l'Est, avec la reprise par la DAD des activités gérées par la DAU au Soudan ;
- le Moyen-Orient (bande de Gaza et Irak).

L'objectif de diminution des coûts de structure et la décision

de se concentrer sur les pays les plus pauvres ont conduit à une quasi-fermeture des projets menés en France et à des fusions régionales de plusieurs programmes (Thaïlande et Cambodge, ainsi que Kenya et Somaliland) quand l'activité permettait un pilotage unique.

Par ailleurs, un projet portant sur la prescription et la fabrication de fauteuils roulants a vu le jour au Togo, en lien avec d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

La baisse d'activité au Mozambique correspond à une phase de transition avec des programmes Sida qui s'achèvent et des actions de déminage en attente de réponse de bailleurs pour être intensifiées. En Sierra Leone et au Liberia, les baisses correspondent au transfert réussi de services d'appareillage aux ministères concernés (lire p.12). En Ouzbékistan, elle s'explique par le refus du gouvernement d'autoriser des activités pourtant financées.

Globalement, la recherche d'une meilleure couverture par les fonds institutionnels a été efficace en 2009, avec un taux de financement, en coûts complets, à hauteur de 58,8 %.

La Direction de l'action contre les mines **Une année charnière**

Le budget de la Direction de l'action contre les mines s'élève en 2009 à 2 M€ (contre 3,6 M€ en 2008), une diminution qui s'explique principalement par le transfert du programme des Balkans à la DAD et par la fin du projet dans le nord du Liban (- 0,5 M€ des dépenses directes).

Outre la responsabilité technique des activités de dépollution et de prévention des dangers mises en œuvre par des programmes de la DAD (notamment la poursuite de l'important projet de déminage au Mozambique), la DAM continue son action en faveur des réfugiés palestiniens à proximité de Byblos, au Liban, ainsi que le projet en Casamance, au Sénégal (+ 50 K€, mais toujours en attente d'un appel d'offres de l'Union européenne).

L'année 2009 a été riche en réponses aux appels d'offres et en activités de préparation pour 2010, telle la création d'un outil « kit d'urgence mines » qui permettra de contribuer à la sécurisation de zones destinées aux populations civiles (lire p.16). Deux missions exploratoires, au Tchad et en Ouganda, doivent aboutir à des ouvertures de programmes qui auront un impact en 2010.

Le taux de couverture par les financements institutionnels s'est stabilisé à un haut niveau, soit 74,5 % en coûts complets.

II RAPPORT FINANCIER

(en milliers d'euros)

Missions sociales	Total coûts complets	Financements institutionnels	Collecte et autres ressources affectées	Collecte mutualisée affectée	Report des fonds dédiés sur 2010
Thaïlande	696	351	88	257	
Cambodge	1 220	573	1 015		368
Vietnam	524	238	217	69	
Philippines	974	477	366	167	37
Birmanie	326	267	17	42	
ASIE DU SUD-EST	3 739	1 906	1 704	535	405
Sri Lanka	2 006	1 112	330	564	
Indonésie	1 526	879	521	126	
Pakistan	1 965	1 473	3	490	
Afghanistan	2 291	1 653	213	425	
Inde	1 283	803	187	293	
Népal	1 601	1 005	407	189	
Bangladesh	1 317	636	319	361	
Coordination Asie du Sud	218			218	
ASIE DU SUD	12 207	7 561	1 979	2 666	
Brésil	281	154	9	118	
Nicaragua / Honduras	1 122	619	404	98	
Haïti	1 851	1 563		288	
AMÉRIQUE LATINE	3 253	2 336	413	504	
Éthiopie	630	325	225	79	
Kenya / Somaliland	3 947	2 684	324	939	
Soudan	1 383	895	8	480	
Burundi	945	592	7	345	
République démocratique du Congo	1 442	1 202	3	238	
Rwanda	1 879	1 131	405	343	
Ouganda	20	15		5	
Coordination Afrique de l'Est / Tanzanie	313	176	2	135	
CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS	10 559	7 019	975	2 565	
Burkina Faso / Niger	1 788	982	298	509	
Mali	1 564	935	425	205	
Sénégal / Cap-Vert	1 668	742	286	640	
Sierra Leone / Liberia	1 165	522	444	199	
Togo	1 520	973	219	328	
Tchad	94	57		38	
Coordination Afrique de l'Ouest	707	236		471	
AFRIQUE CENTRALE ET DE L'OUEST	8 507	4 446	1 671	2 390	
Mozambique	2 349	1 545	423	381	
Madagascar	1 283	801	415	67	
AFRIQUE AUSTRALE ET OCÉAN INDIEN	3 632	2 346	838	448	
Maroc / Tunisie	1 782	1 013	156	613	
Algérie	1 081	755	83	243	
Jordanie / Égypte / Territoires palestiniens / Liban / Yémen / Irak	5 824	4 278	504	1 041	
MAGHREB ET MOYEN-ORIENT	8 687	6 046	743	1 898	
Fédération de Russie / Ouzbékistan	1 075	504	2	569	
Balkans (Albanie / Macédoine / Kosovo / Bosnie-Herzégovine / Serbie / Monténégro)	2 473	1 496	415	561	
France	265	47	41	177	
EUROPE	3 813	2 047	458	1 307	
Magazine <i>Déclic</i>	744		524	220	
Sensibilisation et mobilisation pour l'intégration des personnes en situation de handicap	1 149	297		851	
Campagne Internationale pour Interdire les Mines et les BASM	3 352	439	25	2 888	
Autres activités programmes	708	279		429	
Programmes sous mandat Handicap International Belgique	12	12			
PROGRAMMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL	5 965	1 028	549	4 388	
Divers frais non affectés programmes	82	199	16	-134	
Frais exceptionnels des missions sociales	1 475		23	1 452	
TOTAL MISSIONS SOCIALES	61 919	34 934	9 370	18 020	405

Des missions exprimées en coûts complets

Le tableau ci-dessus présente les coûts complets des missions sociales, c'est-à-dire après répartition des frais de fonctionnement sur les programmes. En 2009, ces frais s'élèvent à 3,4 M€, portant ainsi le total des missions sociales de 58,5 M€ à 61,9 M€. Pour chacun des programmes, le tableau fait apparaître, en regard, l'ensemble des ressources affectées à leur réalisation, y compris les reports de fonds dédiés sur 2010.

Les apports des sections à la Fédération

(en milliers d'euros)

Sections	Fonds affectés aux programmes				Soutien de Handicap International France	Apport net sections 2009
	Dons	Fonds institutionnels privés	Fonds institutionnels publics	Total		Total
Suisse	403,6	1 805,2	1 068,6	3 277,4		3 277,4
Allemagne	371,4	380,6	857,6	1 609,6	288,6	1 320,9
Luxembourg	535,9		2 212,5	2 748,3		2 748,3
Royaume-Uni	17,0	148,3	693,9	859,1	456,6	402,5
Canada	56,7	56,0	346,5	459,2	445,0	14,2
Belgique	590,0			590,0		590,0
États-Unis	85,9	222,5	151,0	459,3	565,6	-106,3
Toutes sections					36,0	-36,0
Réalisé 2009	2 060,4	2 612,6	5 330,0	10 003,0	1 791,8	8 211,1
Réalisé 2008	2 026,7	3 418,5	3 479,8	8 924,9	2 488,9	6 436,0

En 2009, l'apport net des autres associations nationales, auquel s'ajoute l'apport de Handicap International Belgique, s'est élevé à 8,2 M€, soit une hausse de 1,8 M€ par rapport à 2008.

Cette augmentation provient, pour 1,1 M€, d'un accroissement des ressources collectées auprès des bailleurs institutionnels et, pour 0,7 M€, d'une réduction des coûts de structure et de prospection de nouveaux donateurs. Comme en France, les donateurs des autres associations nationales ont répondu généreusement. Malgré le contexte économique difficile, les dons sont restés stables.

La Fédération Handicap International

En juin 2010, le transfert à la Fédération des missions sociales de l'association française a été approuvé par l'assemblée générale de celle-ci, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010. Les actifs nets des missions sociales et de leurs services supports ont été transférés sur la base des comptes arrêtés et approuvés au 31 décembre 2009, représentant 15,4 K€ du total de l'actif net de l'association.

La Fédération Handicap International porte dorénavant la mise en œuvre des missions sociales communes au réseau. L'ensemble des associations nationales se voit désormais confier des rôles et responsabilités similaires : contribuer au développement des actions sur le terrain, en mobilisant les ressources nécessaires, et participer aux instances de gouvernance de la Fédération, en qualité de membre.

À l'heure de publier ce rapport, Handicap International Belgique (créée en 1986) a souhaité se prononcer à une date ultérieure sur sa possible intégration au réseau fédéral.

La hausse des fonds institutionnels concerne les associations allemande et britannique, qui ont obtenu de nouveaux contrats. Le contrat-cadre signé par l'association luxembourgeoise avec le ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché pour les années 2007-2009 est arrivé à son terme ; un projet d'accord a été finalisé et déposé pour la période 2010-2013.

Affectation des fonds générés par les sections

En ce qui concerne les missions sociales, la contribution des associations nationales, soit 10 M€, a continué à se porter très majoritairement sur les programmes d'Asie et d'Afrique (60,3 % du total). Cependant, le montant de la contribution est en diminution par rapport à 2008, notamment au Mozambique (-1 M€), du fait de la fin de certaines actions, dont le projet Sida, et ce, malgré le démarrage d'un projet d'accessibilité urbaine. Les fonds affectés à l'Asie sont restés stables. En revanche, ceux affectés au Maghreb et au Moyen-Orient ont augmenté, passant de 0,8 M€ à 1,9 M€ (soit 19 % du total).

Les autres associations nationales ont bénéficié d'un soutien moindre de la part de l'association française pour assurer leur développement (1,8 M€, contre 2,5 M€ en 2008). Cela correspond à la diminution des investissements en prospection de nouveaux donateurs, en accord avec les efforts communs de réduction des dépenses. À noter que l'association américaine, la plus récemment créée, a néanmoins poursuivi sa croissance, et que l'association suisse n'a pas eu besoin de soutien en 2009.

Remerciements

LES PARTENAIRES DE HANDICAP INTERNATIONAL POUR L'ANNÉE 2009

■ Organismes publics internationaux

- Union européenne : EuropeAid, ECHO.
- Nations unies : OCHA, UNDESA, UNDP, UNHCR, Unicef, UNMACA, UNMAS, UNOPS, UNRWA, WFP.
- Autres : Banque mondiale, International Trust Fund.

■ Organismes publics nationaux

Organismes publics français

- Agence française de développement.
- Ministère des Affaires étrangères : Mission d'appui à l'action internationale des ONG, Service de l'action humanitaire, ambassades et missions de coopération.
- Autres ministères français : ministère de la Jeunesse et des Sports, Direction des Affaires sanitaires et sociales, FNPEIS-CPAM.
- Régions, départements, villes et préfectures français : région Rhône-Alpes, conseil général de l'Ain, conseil général des Bouches-du-Rhône, conseil général du Rhône, Ville de Lille, Ville de Lyon, Ville de Paris, divers conseils généraux et villes

Organismes publics étrangers

Gouvernements (ministères et ambassades) :

- Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Programme québécois de développement international, Espagne, États-Unis, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg (ministère des Affaires étrangères et Ville de Luxembourg), Mali, Norvège, Suède, Suisse, Thaïlande, Togo.

■ Organismes privés (Union européenne)

- Aktion Mensch
Aktion Deutschland Hilft
Arbeiter Samariter Bund
Association française contre les myopathies
Big Lottery Fund

- Caritas
Christian Blind Mission
Cordaid
Diakonie
Die Johanniter
Enfants du Mékong
FIFA
Fondation Abilis
Fondation d'entreprise Air France
Fondation d'entreprise Crédit coopératif
Fondation d'entreprise OL Fondation
Fondation de France
Fondation Ipsen
Institut Randstad
International Deaf Children's Society
Light for the World
Médecins sans frontières
Norwegian Refugee Council
Philip Green Memorial Trust
Schmitz Foundation
Secours islamique français
Solidarité Tiers Monde bassin d'Arcachon

■ Organismes privés (hors Union européenne)

- Adopt A Mine Field
AmeriCares
Canadian Auto Workers
Chaîne du Bonheur
Concern
Fondation Accentus
Fondation André et Cyprien
Fondation Angelina Jolie
Fondation Drosos
Fondation Elma
Fondation Lord Michelham of Hellingly
Fondation OAK
Fondation Paul Pauletti
Fondation Pro Victimis
Fondation Stambach
GlaxoSmithKline
Mectizan Donation Program
Medicor Foundation Liechtenstein
Open Society Institute West Africa
Plan Togo
Survey Action Center
Vanguard Charitable Endowment Program
Wellspring

■ Entreprises

- Air France
Astellas
Aurilis
BAC Films
BNP Paribas
Bonduelle
Crédit coopératif
Crédit mutuel Centre-Est Europe
Dispatch
DPPJ
GL Events
IBM France
Ipsos
Irfan Le Label
Leroy Merlin
Max Colleate
Olympique de Marseille SAS
Robert Bosch France SAS
sanofi-aventis
sanofi-pasteur
SEJT Presse
Senoble
Société générale (SG Services)
Solidaime
SPL Procity
Studyrama
TT Transfert
UITSEM-Smerra

■ Médias

- Courrier international*, France 2, France Bleu, Groupe M6, *La Vie*, LSA, *Mon quotidien*, NRJ, Rue89.

■ Agence de communication

- MgA / Groupe 361°

Handicap International souhaite également remercier :

- les PME membres du Club1000 Handicap International ;
- les afficheurs et les médias qui ont bien voulu lui accorder des espaces publicitaires gracieux ;
- ses divers prestataires, pour les conditions avantageuses dont l'association a bénéficié ;
- les distributeurs, pour le référencement gracieux de ses produits-partage.

Conseil d'administration

II BUREAU

Président Pascal VANOT, *retraité*
Trésorier Olivier SCALBERT, *consultant*
Secrétaire général Bernard MICHEL, *directeur*

II MEMBRES

Hélène BLONDEL-EHNI, *responsable mécénat entreprises*
Vital BOTTURA, *directeur*
Marc JOUFFROY, *médecin*
Pierre LEVY, *consultant*
Gérard ROUSSON, *magistrat (vice-trésorier)*
Jean SOUBRIER, *professeur d'université*
Jacques TASSI, *dirigeant*
Florence THUNE, *formation – programmes internationaux (Sidaction)*
Pierre-Jean VIGNAND, *directeur associé de société*
Bruno VUILLERMOZ, *conseil en propriété industrielle*

II MEMBRE D'HONNEUR

Pierre BERGÉ, *président de la Fondation Pierre Bergé – Yves Saint Laurent*

II MEMBRES ASSOCIÉS

Marc BONHOMME, *retraité*
Philippe CHABASSE, *médecin*
Hervé DUBOIS, *codirecteur*
Pierre DUMON, *retraité*
Christophe GIRARD, *cadre dirigeant*
Lady MICHELHAM, *présidente de la Fondation Lord Michelham of Hellingly*
Didier PAQUIER, *kinésithérapeute*
Vanessa ROUSSELLE, *gestionnaire de portefeuille région Moyen-Orient / Afrique du Nord*
Jean-Noël SERSIRON, *médecin (président d'honneur)*

II CENSEUR DU COMITÉ DE LA CHARTE

Jean-Louis MIGNOTTE

Réseau Handicap International

FÉDÉRATION

14, avenue Berthelot
69361 Lyon Cedex 07
Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79
Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94
contact@handicap-international.org
www.handicap-international.org

II ALLEMAGNE

Ganghofer Str. 19
80339 München
Tél. : + 49 (0) 89 54 76 06 00
Fax : + 49 (0) 89 54 76 06 20
info@handicap-international.de
www.handicap-international.de

II BELGIQUE

67, rue de Spa
1000 Bruxelles
Tél. : + 32 (0) 2 280 16 01
Fax : + 32 (0) 2 230 60 30
headoffice@handicap.be
www.handicap-international.be

II CANADA

1819, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 401
Montréal (Québec) H3H 2P5

Tél. : + 1 514 908 2813
Fax : + 1 514 937 6685
info@handicap-international.ca
www.handicap-international.ca

II ÉTATS-UNIS

6930 Carroll Avenue – Suite 240
Takoma Park, MD 20912
Tél. : + 1 301 891 2138
Fax : + 1 301 891 9193
info@handicap-international.us
www.handicap-international.us

II FRANCE

16, rue Étienne-Rognon
69363 Lyon Cedex 07
Tél. : + 33 (0) 4 72 72 08 08
Fax : + 33 (0) 4 26 68 75 25
info@handicap-international.fr
www.handicap-international.fr

Bureau de représentation

104-106, rue Oberkampf
75011 Paris
Tél. : + 33 (0) 1 43 14 87 00
Fax : + 33 (0) 1 43 14 87 07

II LUXEMBOURG

140, rue Adolphe-Fischer
1521 Luxembourg
Tél. : + 352 42 80 60-1
Fax : + 352 26 43 10 60
hilux@pt.lu
www.handicap-international.lu

II ROYAUME-UNI

CAN Mezzanine
32-36 Loman Street
Southwark
London SE1 0EH
Tél. : + 44 (0) 870 774 37 37
Fax : + 44 (0) 870 774 37 38
hi-uk@hi-uk.org
www.handicap-international.org.uk

II SUISSE

Avenue de la Paix 11
1202 Genève
Tél. : + 41 (0) 22 788 70 33
Fax : + 41 (0) 22 788 70 35
contact@handicap-international.ch
www.handicap-international.ch



FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL

14, avenue Berthelot
69361 Lyon Cedex 07
Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79
Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94
E-mail : contact@handicap-international.org

HANDICAP INTERNATIONAL FRANCE

16, rue Étienne-Rognon
69363 Lyon Cedex 07
Tél. : + 33 (0) 4 72 72 08 08
Fax : + 33 (0) 4 26 68 75 25
E-mail : info@handicap-international.fr

BUREAU DE REPRÉSENTATION

104-106, rue Oberkampf
75011 Paris
Tél. : + 33 (0) 1 43 14 87 00
Fax : + 33 (0) 1 43 14 87 07

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

www.handicap-international.fr